

Le mot du Président :

Je profite de la sortie de ce numéro pour présenter mes meilleurs vœux à tous les adhérents et à leurs familles. C'est grâce à leurs participations que, petit à petit, nous sauvegardons et embellissons le patrimoine de notre commune.

Chaux a changé de maire récemment et je tiens à remercier chaleureusement Jean-Claude Bellini d'avoir toujours soutenu et encouragé Chaux-Village-patrimoine depuis sa création. Nous lui adressons tous les remerciements des membres de CVP.



Chaux - Village - Patrimoine

1 rue des belles Chaumes
Chaux

03 80 61 23 24
chapelle.jean.claude@gmail.com

<http://chaux-village-patrimoine.e-monsite.com/>

Répertorier, sauvegarder et valoriser le patrimoine architectural, historique et naturel sur le territoire de la Commune de Chaux

Sommaire :

- Les principaux évènements de fin 2018
- Le Lavoir devant la fontaine
- Le Monument du Canon
- Repas champêtre des adhérents
- Mémo des réunions

Les principaux évènements du 2ème semestre 2018

- Repas champêtre réservé aux adhérents de Chaux-Village-Patrimoine le 15 août 2018
- Réunions du bureau les 26/07, 14/11, 18/01

Quelques photos de la journée festive des adhérents



Lavoir « devant la fontaine »

Pour 2019 un nouvel envol

Voilà un projet bien parti !

La mise en valeur du Lavoir « devant la fontaine » a été choisie en 2015 par les adhérents de CVP comme projet prioritaire pour les raisons suivantes : c'est une construction de la 2ème moitié du 19ème siècle, située en plein cœur de village donc facilement accessible et pourtant parfois méconnue même des habitants

Rien d'envergure ne peut se faire sans subventions.

Aussi en 2016 la commune pour réaliser ce projet a décidé de présenter ce projet au CAUE à Beaune dans le cadre du programme LEADER (dédié à la restauration du petit patrimoine du Pays Beaunois).

Depuis la remise au C.A.U.E à Beaune en octobre 2016, du 1er dossier par Jean-Claude Bellini, le projet de remise en valeur du lavoir a connu de nombreuses péripéties.

En 2018, le dossier a franchi quelques étapes et se retrouve entre les mains de la Fondation du Patrimoine à Dijon pour obtenir l'accord de la Région et la subvention des fonds européen. Les règles ayant changé, nous sommes à nouveau en attente de cet accord pour la subvention de la région.

La subvention du département quant à elle, semble acquise mais conditionnée par la subvention de la région, d'où l'importance d'avoir le premier accord.

Notre nouveau maire, Philippe Balizet, a repris contact avec Mme David (responsable du projet Leader en Pays Beaunois) pour à nouveau relancer le dossier;

.... Et en attendant, Chaux-Village-Patrimoine continue l'entretien tel que nettoyage, nouvelle couche de peinture, petite restauration,

Barbecue du 15 août 2018

Cet évènement annuel, rassemblant tous les adhérents de l'association, est toujours très prisé.

Une fois encore le soleil était au rendez-vous et les 3 chapiteaux installés le matin étaient les bienvenus pour accueillir une vingtaine de participants.

Signalons la présence de petits nouveaux : Ghislaine et Philippe Balizey, Monique et Jean-Marc Plaetvoet.

Comme toujours, les tables étaient surchargées des entrées et desserts apportés par ces dames et des bouteilles de ces messieurs.

Pour le plat principal , c'est Fabrice qui s'en est chargé . Il nous a concocté un cuissot d'agneau et un jambon à la sauce époisses , (6 heures au barbecue). Toutes nos félicitations, c'était succulent; tout le monde s'est régalé! merci à lui.

Organisée pour remercier les adhérents de leur soutien à l'association, cette journée permet surtout à tous de mieux échanger et de mieux se connaître. C'est aussi l'occasion d'évoquer de nouveaux projets. L'apéritif délie les langues et le sport « intensif» de l'après-midi : jeux de boules ou de molki, voir piscine pour certains, permet de clore une agréable journée.

Sans nul doute cette manifestation sera au programme de 2019 !

Où en est-on avec le Monument du Canon?..

Les travaux ont bien commencé. Le monument est en train de se refaire une jeunesse.

Toutes les pierres ont été nettoyées, les abords dégagés. Ces travaux ont été menés avec l'aide d'une société de ré-insertion « Le Sentier » à laquelle la municipalité s'était adressé. Les quelques frais sont partagés entre la commune (qui prend en charge la facturation des heures) et l'association Chaux-Village-Patrimoine (qui prend en charge le coût des matériaux).

La plaque émaillée, pourtant enchâssée dans une plaque en fonte vissée sur le monument, avait disparu. Nos démarches auprès du « Souvenir Français » seul gestionnaire autorisé pour ce type de monument, semblent porter leurs fruits. La plaque est en fabrication. M.Murano, responsable du Souvenir Français, doit venir se rendre compte sur place pour la pose. La commune ayant de son côté, confié le sablage de la plaque de fonte à l'ancienne société nuitonne de publicité de M et Mme Brandao. Il est envisagé de protéger cette plaque, une fois posée, par une plaque transparente et résistante, genre « macrolon ».

Le monument est entouré par **4 bornes en pierre bouchardée**, présentant des rainures et des reliefs arrondis sur le dessus. Les sommets de ces 4 bornes sont reliés par une chaîne à **2 obus de pierre** en face avant du monument. La chaîne étant quant à elle, fixée par des morceaux de fer en forme de flammes, encastrés dans les bornes et obus de pierre. Une des flammes étant dessertie, nous l'avons prélevé et stockée chez un membre de l'association par mesure de précaution. A l'initiative de la municipalité, une rencontre a eu lieu, mardi 20 novembre, avec MM Streit (CBS) et Deswarte (SETP) qui après présentation du problème et visite sur place au monument du canon, ont accepté de refaire, à l'identique, la borne et l'obus endommagés et de les offrir gracieusement à la commune; à charge de l'association de déterrer et transporter ces 2 pierres à SETP.

Deux bancs de pierre ont été mis en place par CVP, à disposition des promeneurs. Pour l'instant, ils reposent sur de simples rondins de bois, nous sommes à la recherche de belles pierres pouvant faire supports..

Très vraisemblablement, 2019 verra la fin de tous ces travaux.

A cette occasion, la municipalité et Chaux-Village-Patrimoine envisagent une petite cérémonie d'inauguration pour célébrer la remise à neuf du Monument. Nous vous en reparlerons par la suite.

La devinette :

Au moyen âge, apparaît le mot « cordouannier » qui désigne un métier appelé avant « sueur ». On l'appelle aussi « escoffier », « sabatier », « carreleur » ou « grolier ».

Mais de quel métier s'agissait-il? Et que fabriquait-il?

Réponse à la devinette du dernier n° :

Quelle était la couleur de la plaque émaillée apposée sur le monument du Canon?

Un relevé effectué en mars 1992 par Roger et Danielle RATEL, en charge du patrimoine des Hautes-Côtes montre que la plaque portait alors des restes de couleurs Bleu, Blanc, Rouge disposées en diagonales. Un dessin très précis, prêté par Danielle Ratel, montre clairement cette disposition.

Extrait de l'ouvrage
de
EUGENE FYOT.

DIJON

Son passé évoqué par ses rues

Avec malice, l'auteur précise que si le Dr Chaussier n'était point mentionné dans la chanson, c'est qu'il ne se faisait point raser chez Galleton.

Ascension d'un aérostat à Dijon en 1784

Les trois aéronautes furent Guyton de Morvaux, le Dr Chaussier et l'abbé Bertrand, professeur de physique au collège de Dijon.

Le ballon en taffetas verni mesurait 27 pieds de diamètre sur la ligne verticale et 27 pieds 4 pouces de diamètre pris horizontalement. Il s'éleva à 4 heures et demie après-midi et descendit à Magny, près d'Auxonne, à 6 heures 25 minutes du soir. Déjà on rêvait aux dirigeables et, partant du principe de la navigation, les aérostatiers avaient muni leur nacelle d'un gouvernail et de rames aux palettes concaves, et garnies d'étoffe, actionnées par un mécanisme intérieur. Ils purent à grand-peine louvoyer quelque peu, mais subirent en somme l'impulsion du vent.

Le ballon portait le nom de l'Académie de Dijon; on le chansonna même en patois bourguignon; et voici comment le maître perruquier Galleton contait le retour des aérostatiers :

*Le cortage n'éto pas mince
Pu de cinquante cavalié;
Vo eussein di : Veci le Prince,
Tenan dans sai main le laurié.
Vive Morveau! Crio le monde
Ai peu vive l'aibé Bertrand!
Tôdeu coraigeou ai saivan;
Cai se repeto ai lai ronde (bis).*

Supplément

Avec le Bulletin n°6, vous avez reçu un supplément : « La fabuleuse histoire de la grotte à Midol ».

Cette fiction se déroule dans une combe située sur Chaux et si les personnages sont fictifs, nombre de détails relatifs à l'environnement sont réels.

Si vous connaissez une anecdote sur la vie du village autrefois et que vous souhaitez la partager, venez nous la raconter; nous l'écrivons ensemble

Site Internet

Les adhérents de Chaux-Village-Patrimoine peuvent retrouver sur le site de l'association de nombreuses informations concernant sur Chaux et sur nos activités : photos anciennes, cartes postales, comptes-rendus de réunion, bulletins semestriels ainsi que des photos des différentes manifestations.

<http://chaux-village-patrimoine.e-monsite.com/>

Mémo des réunions 2ème semestre 2018

26 juillet : suivi des chantiers et préparation journée champêtre

14 novembre : Travaux du Monument, dossier lavoir, chemin de promenade, prépa de l'AG (mars 2019)

17 janvier 2019 : suivi chantiers et préparation AG 2019

